



BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

Montréal, 31 juillet 1848.

La plus à son Excellence le Gouverneur Général de nommer JEAN OLIVIER ARCAD, écuyer, Agent pour diriger l'Établissement des Terres de la Couronne dans le District de St. François et le Comté de Mégantic dans le Bas-Canada.

Une insertion par semaine, de l'avis ci-dessus, pendant un mois, dans les papiers suivants dans leurs langues respectives: *Montreal Herald, Montreal Pilot, La Minerve, Les Mlanges, La Revue Canadienne, Mistiquoi News, Sherbrooke Gazette, L'Echo des Campagnes, Gazette des Trois-Rivières, Old Quebec Gazette, Quebec Mercury, Journal de Québec, Le Canadien et Gaspé Gazette.*



BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

Montréal, 8 juillet 1848.

AVIS est par le présent donné, que les Terres de la Couronne ci-après spécifiées, situées dans le Bas-Canada, au Nord du Fleuve St. Laurent, seront, à compter du CINQUIÈME SEPTEMBRE prochain, à Vendre, aux conditions énoncées dans les Règlements généraux, par les Agents Locaux respectifs, à qui l'on devra s'adresser.

PRINX DE VENTE—Quatre Chêlins l'Acre.

Agence de ANDRÉ BOUCHARD LAVALLEE, Ecr. St. Jérôme.

Township d'Aberramitie.

7e Rang, Lots 19, 20 et 21 (100 acres chaque).

8e " " 19, 20 et 21 (100 acres chaque).

Township de Morin.

1er Rang, Lots 12 à 19 (100 chaque), 20 (90), 21 à 38 (100 chaque), 39 (81), 40 (57), 41 (70), 42 à 54 (100 chaque).

N. B.—Pour le No. 37, qui contient une Place de Moulin, un prix extra sera requis.

2nd Rang, Lots 1, 2, 3, (92 chaque), 4, 5 (91 chaque), 6, 7 (90 chaque), 8, 9 (89 chaque), 10 (88), 11 (92), 12 à 19 (100 chaque), 20, (70), 21 à 52 (100 chaque), 53, 54 (95 chaque), 55 (81), 56 (76), 57 (67), 58 (51), 59, 60 (43 chaque).

3me Rang, Lots 1 à 27 (100 chaque), 28 (84), 29 (78), 30, 31 (87 chaque), 32, 33 (85 chaque), 34 à 45 (100 chaque), 46 (93), 47 (35), 48 (80), 49 (70), 50, (57), 51 (33), 52 (45).

4me Rang, Lots 1 à 5 (100 chaque), 6 (91), 7 (85), 8 (81), 9 à 15 (100 chaque), 16 (84), 17 (79), 18 (78), 19 (95), 20 à 38 (100 chaque), 39 (95), 40 (93), 41 (67), 42 (55), 43 (43), 44 (30), 45 (25).

5me Rang, Lots 1 à 19 (100 chaque).

6me Rang, Lots 1 à 19 (100 acres chaque).

7me Rang, Lots 1 à 16 (100 chaque) 17 (81), 18 (73) 19 (57).

8me Rang, Lots 1 à 8 (100 chaque), 9 (89), 10 (55), 11 (63), 12 (50), 13 (41), 14 (46).

9me Rang, Lots 1 (76), 2 (41), 3, 4 (53 chaque), 5 (41), 6 (47).

10me Rang, Lots 1 à 12 (100 chaque), 13 (114), 14 (136), 15, 16 (123 chaque), 17, 18 (95 chaque), 19 (86), 20 (83), 21 (77), 22 (57), 23 (75), 24 (85), 25 (83), 26 (75), 27 (74), 28 (72), 29 (71), 30 (73), 31 (61), 32 (80), 33 (86), 34, 35, 36 (102 chaque), 37 (92), 38 (83), 39 (77), 40 (70), 41 (35).

11me Rang, Lots 1 à 12 (100 chaque), 13 (27), 14 (11), 15, 16 (38 chaque), 17 (98), 18 (103), 19 (111), 20 (115), 21 (121), 22 (141), 23 (123), 24 (113), 25 (115), 26, 27 (123 chaque), 28 (125), 29 (126), 30 (121), 31 (137), 32 (118), 33 (111), 34, 35 et 36 (96 chaque), 37 (105), 38 (115), 39 (121), 40 (127), 41 (130), 42 (111), 43 (118), 44 (91), 45 (63), 46 (28).

Agence d'ALEXANDER DALY, Ecuyer, Rawdon.

Township de Chertsey.

1er Rang, Lots 1 à 3 (100 chaque), 4 (90), 5 à 34 (100 chaque), 35 (88), 36 (70), 37 (48), 38 (55), 39 (66), 40 à 42 (100 chaque), 43 (75), 44 (87), 45, 46 (100 chaque), 47 (80) 48 (73), 49 (71), 50 à 54 (100 chaque), 55 (140).

2nd Rang, Lots 1 (100), 2 (95), 3 (76), 4 (80), 5 à 31 (100 chaque), 32 (78), 33 (72), 34 (100), 35 (92), 36 (73), 37 à 46 (100 chaque), 47 (76), 48 (71), 49 (82), 50 (59), 51 à 54 (100 chaque), 55, (125).

3me Rang, Lots 1 à 13 (100 chaque), 14 (93), 15 (85), 16 (90), 17 à 20 (100 chaque), 21 (95), 22 (96), 23 à 35 (100 chaque), 36 (88), 37 (43), 38 (51), 39 (69), 40 (65), 41 (64), 42 à 46 (100 chaque), 47 (74), 48 (96), 49 (74), 50 (64), 51 (88), 52 à 54 (100 chaque), 55 (110).

4me Rang, Lots 1 à 33 (100 chaque), 34 (96), 35 (90), 36 (77), 37 (45), 38 (70), 39 à 41 (100 chaque), 42 (70), 43 (61), 44, 45 (100 chaque), 46 (92), 47 (75), 48 (30), 49 (37), 50 (45), 51 (72), 52 (95), 53 (60), 54 (70), 55 (95).

Agence de WILLIAM MORRISON, Ecr., Berthier.

Township de Cathart.

1er Rang, Lots 1 à 9 (100 chaque), 10 (82), 11 à 14 (100 chaque), 15 (88), 16 (67), 17 (85), 18, 19 (100 chaque), 20 (88), 21 (57), 22 (62), 23 (55), 24 (39), 25 à 27 (100 chaque).

2nd Rang, Lots 1 (76), 2 (90), 3 à 11 (100 chaque), 12 (87), 13 (72), 14 (57), 15 (80), 16 (45), 17 (52), 18 (70), 19 à 23 (100 chaque), 24 (105) 25 (101), 26 (92), 27 (84), 28 (70).

3me Rang, Lots 1 à 3 (100 chaque), 4 (81), 5 à 9 (100 chaque), 10 (90), 11 (69), 12 (71), 13 (85), 14 à 23 (100 chaque), 24 (85), 25 (88), 26 (98), 27 (105), 28 (101).

4me Rang, Lots 1 à 10 (100 chaque), 11 (93), 12 (84), 13 (88), 14, 15 (100 chaque), 16 (86), 17 à 23 (100 chaque).

5me Rang, Lots 1 à 23 (100 chaque), 30 (66).

6me Rang, Lots 1 à 20 (100 chaque).

Feuilleton de la Revue Canadienne.

CONTEMPORAINS ILLUSTRÉS.

SAINT-SIMON ET FOURIER.

L'Age d'or du genre humain n'est point derrière nous, il est au-devant, il est dans la perfection de l'ordre social. Nos pères ne l'ont point vu, nos enfants y arriveront un jour; c'est à nous de leur en frayer le chemin.

SAINT-SIMON.

Moi seul j'aurai confondu vingt siècles d'imbécillité politique, et c'est à moi seul que les générations présentes et futures devront l'initiative de leur immense bonheur... Possesseur du livre des Destinées, je viens dissiper les ténèbres politiques et morales, et sur les ruines des sciences incertaines j'élevé la théorie de l'harmonie universelle.

FOURIER.

(Suite.)

Le premier travail qu'il écrivit à ce sujet date de 1802. Ce sont les *Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains*, petit volume in 12, publié à Genève même pendant les voyages de l'auteur, et tiré à un petit nombre d'exemplaires. Dans ses ouvrages postérieurs, Saint-Simon ne parle pas de ce premier travail, qu'il semblait avoir voué à l'oubli; il a été réimprimé en 1832, dans un volume de mélanges recueillis par un de ses disciples les plus distingués, M. Olinda Rodrigues (1).

L'idée principale des *Lettres d'un habitant de Genève*, c'est que la direction de la société appartient aux plus capables, et que le pouvoir ne peut plus avoir d'autre but que les choses d'intérêt général. Mais comment faire pour que les supériorités se produisent librement et exercent librement leur action? Voici le moyen indiqué par Saint-Simon.

« Ouvrez, dit-il, une souscription devant le tombeau de Newton; souscrivez tous indistinctement pour la somme que vous voudrez. — Que chaque souscripteur nomme trois mathématiciens, trois physiciens, trois chimistes, trois physiologistes, trois littérateurs, trois peintres, trois musiciens. — Renouvelez tous les ans la souscription, ainsi que la nomination, mais laissez la liberté illimitée de renommer les mêmes personnes. — Partagez le produit de la souscription entre les trois mathématiciens, les trois physiciens, etc., etc., qui auront obtenu le plus de voix. — Partagez le produit de la souscription de la même manière, et ainsi de suite. — Les hommes de génie jouiront alors d'une récompense digne d'eux et de vous; cette récompense les placera dans la seule position qui puisse leur fournir les moyens de vous rendre tous les services dont ils seront capables; elle deviendra le but d'ambition des âmes les plus énergiques, ce qui les détournera des directions nuisibles à votre tranquillité. — Par cette mesure, enfin, vous donnerez des chefs à ceux qui travaillent au progrès de vos lumières, vous investirez ces chefs d'une immense considération, et vous mettez une grande force pécuniaire à leur disposition. »

Disant ensuite l'humanité en trois classes: 1o les savants et les artistes; 2o les propriétaires; 3o les non-propriétaires, il s'efforce de démontrer que son projet est utile à tous, et il conclut en se prononçant pour l'organisation suivante: « le pouvoir spirituel entre les mains des savants; le pouvoir temporel entre les mains des propriétaires, le pouvoir de nommer ceux appelés à remplir les fonctions de grands chefs de l'humanité entre les mains de tout le monde; pour saluaire aux gouvernants, la considération. »

Ce plan n'est pas merveilleux; la mise en œuvre du suffrage universel pour la détermination de la répartition des plus grands mathématiciens des plus grands chimistes, etc., etc., donnerait probablement des résultats d'une justice et d'une justesse fort douteuses. Mais il est curieux de constater que cette première formule d'organisation émise par Saint-Simon, et qui assigne exclusivement aux propriétaires le pouvoir temporel, fait sortir le pouvoir spirituel du suffrage universel et de l'élection annuelle; il est curieux, dis-je, de constater que cette formule, loin d'être la base de la doctrine émise plus tard par ses disciples, en est justement la contre partie; car celle-ci suppose la propriété, et donne la direction de la société à un ou plusieurs chefs qui se proclament eux-mêmes et se déclarent la loi vivante.

Du reste, si cet écrit de Saint-Simon a quelque valeur, c'est par les accessoires bien plus que par l'idée capitale. Il y a des passages curieux. Ainsi, il est remarquable qu'en 1802, au plus fort de la frénésie guerrière qui agitait l'Europe, Saint-Simon annonce l'abolition de la guerre et s'écrie:

« Sources du misère et d'orgueil qui servaient à désaltérer des ignorants, des héros, des conquérants, des dévastateurs de l'espèce humaine! vous tarissez par abandon, et vos pluites n'enlèveront plus ces superbes mortels. Plus d'honneur pour les Alexandres; vivent les Archimèdes! »

Ailleurs on rencontre quelques idées renfermées en germe la théorie de Fourier, idées sur lesquelles Saint-Simon est revenu plus tard, mais sans jamais les préciser ni les développer comme l'a fait son émule en transformation sociale. Ainsi il y a, dans les *Lettres d'un ha-*

bitant de Genève, un passage où l'auteur pose comme Fourier en principe l'identité des phénomènes physiques et des phénomènes moraux; ailleurs il annonce que sa conception est un pas vers la solution de ce problème tant cherché par les moralistes: mettre un homme dans une position telle, que son intérêt personnel et l'intérêt général se trouvent constamment dans la même direction. C'est exactement le problème que s'est posé Fourier. Enfin le tout se termine par une vision, la seconde et la dernière qu'il eut Saint-Simon. Ce n'est plus Charlemagne, c'est Dieu lui-même qui fait entendre sa voix au philosophe pendant son sommeil pour lui annoncer que le pays cessera de parler en son nom; que l'humanité se perfectionnera dans la connaissance du bien et du mal; que la terre sera un jour un paradis; que les vingt et un élus de l'humanité, déjà indiqués, prendront le nom de Conseil de Newton; que les femmes seront admises à souscrire et qu'elles pourront être nommées (1), etc., etc.

Le second ouvrage de Saint-Simon fut publié en 1808 sous le titre d'*Introduction aux travaux scientifiques du XIXe siècle*, 2 vol. in-40 tirés à cent exemplaires seulement. Cet ouvrage était suscité par le programme de travail que Napoléon assigna à l'Institut: « Remdez-moi compte, avait dit l'Empereur, des progrès de la science depuis 1789, de son état actuel, et dites-moi quels sont les moyens proposés à l'activer. » Question immense, qui donna lieu à de beaux Mémoires publiés par les secrétaires de chacune des classes de l'Institut. Saint-Simon n'entreprend rien moins que de traiter à lui tout seul et à sa manière le sujet tout entier. Son ouvrage est une vaste chauche, une énorme bouteille à l'encre, dont la partie purement scientifique ne vaut rien; il a lui-même déclaré plus tard qu'il avait renoncé à cette entreprise, parce que, dit-il, « je me suis aperçu que j'avais mal commencé l'exposition de mes idées, et que je n'étais pas encore moi pour rédiger et contextualiser l'ouvrage que j'avais conçu. » Tout défectueux qu'il est, cet ouvrage renferme encore plus d'un aperçu original.

« J'écris, dit l'auteur, parce que j'ai des choses nouvelles à dire; je présente mes idées telles qu'elles ont été forgées par mon esprit. Les révolutions scientifiques suivent de près les révolutions politiques. Newton a trouvé le fait de la gravitation universelle peu d'années après la mort de Charles Ier. Je prévois, je pressens qu'il s'opérera nécessairement une grande révolution scientifique. Depuis cent ans l'École a parcouru le pays scientifique dans toutes les directions, elle l'a examiné dans tous ses détails; il est temps de nous replacer au point de vue général. C'est à recorder les cartes particulières faites depuis cent ans que nous devons travailler. »

Saint-Simon traite ensuite de la marche de l'esprit humain depuis deux siècles, alternant de la synthèse avec Bacon et Descartes, à l'analyse avec Newton et Locke, pour aboutir à un grand combat suivi de la victoire des physiciens contre les théologiens. — Ici Saint-Simon, s'appuyant sur le principe de perfectibilité de Condorcet, esquisse les progrès de l'idée générale dont les modifications successives ont signalé les phases les plus importantes de la civilisation, le fétichisme, le polythéisme et le monothéisme. Il emploie pour la première fois cette division de l'histoire en époques critiques et époques organiques, division dont on a passablement abusé depuis pour se dispenser de l'étude des faits. — Il montre la marche ascendante et l'action salutaire du clergé, qu'il appelle le corps des professeurs de théisme, jusqu'à Grégoire VII; sa marche descendante, depuis le moment où la prépondérance scientifique lui échappe jusqu'au jour où la philosophie vient dire: *L'homme ne doit croire que les choses avouées par la raison et confirmées par l'expérience, et se met à la recherche du fait le plus général qu'elle pourra découvrir comme cause unique de tous les phénomènes.*

A continuer.

REVUE PARISIENNE.

Paris, 10 août 1848.

Grâce à Dieu, Paris est encore en état de siège, sans cela combien n'eût-on pas vu d'actes de vengeance, puisque, malgré la surveillance active des autorités, on enregistre chaque jour quelque crime tenté. Souvent ce sont les gardes mobiles qui sont les victimes, mais lundi c'était à M. Thiers que l'on s'était adressé; et une jeune marchande d'oiseaux a failli être la victime; heureusement le coup a été tiré d'assez loin pour que la balle rencontre un obstacle et ne blessât que légèrement la jeune fille. On assure que le coup est parti d'un fusil chargé très faiblement de fulmi-coton, le pen de retenement de l'arme et le bruit d'une vitre cassée au moment même où la jeune fille a été atteinte, confirment ces suppositions. Mais rien de sérieux n'est encore découvert ni sur l'auteur de l'attentat, ni sur les motifs de son action.

Nous disions en commençant cet article que Paris était toujours en état de siège, et à cet effet dans bien des endroits on voit des tentes, des couches de paille, et la grande orangerie du Louvre est convertie en une immense caserne.

Les six pièces d'artillerie qui ont été déposées dans la cour des Tuileries lors des événements de juin, servent à l'exercice des artilleurs de la garde nationale qui s'exercent en outre au maniement de la grenade.

Le Palais de Justice, où siège la grande commission militaire, est toujours bien gardé; dans la cour du Mai, occupée par la garde mobile, les armes restent en faisceaux. Dans la cour Lamoignon des troupes sont campées, et au pied de l'horloge est un poste, considérable

de troupe de ligne. La Préfecture et la Conciergerie, situées au palais de Justice, sont encombrées d'hommes armés. Le palais de l'Assemblée est tout aussi bien gardé, et l'Hôtel-de-Ville s'organise chaque jour plus militairement, la petite armée est pourvue d'un général gouverneur, M. de Luzy, et de M. Jardot, son chef d'état-major. Les soldats du génie construisent en ce moment dans le petit fossé qui limite l'Hôtel-de-Ville, du côté de la rue de la Tixeranderie, des fournaux destinés à préparer le repas des troupes casernées dans cet hôtel et campées aux alentours. L'île Louviers va aussi avoir son camp, les bataillons seront logés sous des tentes pendant les mois d'août, septembre et octobre, plus tard on avisera à un haraquement. Ce camp paraît avoir pour but principal la défense de l'Hôtel-de-Ville et le faubourg Saint-Antoine dans le cas non présumable d'une nouvelle tentative criminelle des anarchistes de juin. Sur le carré de la place des Invalides on fait aussi des préparatifs du même genre dans le but d'être en mesure de donner une protection suffisante à l'Assemblée dans le cas d'attaques nouvelles.

Le camp du Nord vient d'être considérablement augmenté, il occupe tous les fronts et banquettes de l'enceinte continue depuis Balignolles jusqu'à La Villette. Chaque gorgo de bastion contient deux pièces de canon avec caissons pour protéger les tentes. On évalue ce camp à 8 ou 10,000.

Dans l'intérieur de Paris, une nouvelle construction importante, élevée dans les jardins des bureaux de la guerre, vient d'être convertie provisoirement en caserne, et la maison faisant face à l'hôtel occupé rue de Valenciennes, par le général Cavaignac, vient aussi de recevoir des troupes. Voici ce que l'on raconte au sujet de cette mesure. Aussitôt après l'installation du président du conseil dans l'hôtel qu'il s'était choisi, des hommes étaient venus visiter cette maison sous prétexte de la louer. Ces visites se renouvelèrent, et toujours c'étaient des gens d'aspect aussi peu rassurant qui cherchaient à s'introduire dans cet endroit. Le gouvernement a donc pris le parti de faire occuper cette maison par des hommes dont il peut répondre.

La mort du premier président de la Cour d'appel laisse vacant un emploi important. On avait annoncé qu'il était destiné à un avocat célèbre; aujourd'hui, l'on parle de le donner au citoyen Marie, et, dans ce cas, on dit qu'un portefeuille du ministère passerait entre les mains de M. Marrast. Certes, chacun regretterait le président qui occupe le fauteuil avec une dignité si parfaite, et qui fait les honneurs de ses salons avec autant de grandeur que d'aménité. On raconte toutes sortes d'anecdotes sur sa réception de jeudi dernier; les plus accréditées sont celles se rapportant aux jeunes décorés de la garde mobile, qui s'étaient emparés des tables de jeux pour faire leur cent de piquet, avec tout le sans façon du corps-de-garde; et sur le plaisir des dames, qui s'occupaient de bourrer les plus jeunes d'entre eux de friandises et de sorbets. Mais ce qui vaut mieux que tout cela c'est l'œuvre de bienfaisance qui a couronné dignement cette brillante réception. MM. Bastide et Marrast ont fait une collecte pour l'œuvre des faubourgs; elle a produit onze mille francs. Les appartements de la présidence se composent indépendamment du vestibule et de la salle à manger, de cinq grands salons richement décorés d'une grande galerie communicant au palais de l'Assemblée. Le grand salon du milieu était, à cette fête de jeudi, occupé aux trois quarts par un orchestre, des chœurs et des artistes, empruntés au personnel du Théâtre de la Nation et dirigés par M. Girard. Mmes Dameron et Grimm, MM. Alizard, Poulhier et Barbot se sont fait entendre, et ont été vivement applaudis. A la suite du concert, chacun a pu circuler dans les différents salons et en apprécier la richesse et l'éclat; des glaces magnifiques multipliaient les trois pièces du centre; les cheminées, surchargées de bouquets, étaient encore couvertes de fleurs; aux plafonds étaient suspendus de magnifiques lustres nusselans de Lucinières; des candelabres enflammés étaient répandus à profusion; les femmes étaient en brillantes toilettes, les hommes en habits d'armes de ville et le général Cavaignac, en habit de ville, assistait à cette brillante soirée, sur laquelle chacun devrait prendre modèle. Le luxe officiel devrait au moins, en ces temps de privations, témoigner que la République veut consacrer la suprématie de l'élegance et du bon goût.

L'Assemblée des représentants, qui s'était rendue aux convocations du ministre des finances relativement à l'impôt sur les créances hypothécaires, et qui en avait voté les premiers articles, a voulu ensuite si bien lui rogner les angles, que le ministre a préféré retirer le projet, qu'il remplacera par un autre sur les revenus. On a voté ensuite un crédit de 150,000 fr. pour les subsistances des colonies; puis l'on a encore voté une loi de délours, celle de la gratuité de l'entretien de l'école normale. La loi sur le jury est votée; l'un des articles porte que les délits politiques ne pourront exempter du jury. L'Assemblée discute en ce moment la loi sur la Presse. Cette loi fait une grande consommation de discours. Attendons le vote qui a été retardé par des discussions sur le rapport fait au sujet des événements de juin. M. Ledru-Rollin veut que l'impression des pièces justificatives soit produite immédiatement, malgré l'impossibilité matérielle de satisfaire à cette demande. Il veut être à même de repousser immédiatement les articles de ce rapport compromettant pour sa personne. M. Cavaignac l'appuie de son côté, en disant: « A présent, chacun en passant bréd de moi peut dire: Voilà Cavaignac, voilà le brigand. » M. Marrast a promis que les pièces seraient imprimées dans le plus bref délai possible. Cependant il s'est formé un parti pour empêcher la publication de ces pièces. M. Cavaignac, au-dessus des considérations de parti, a ordonné d'en poursuivre l'impression. Cependant il doit être encore en butte

à de nouvelles instances. Au sujet des affaires de juin, un journal de Valenciennes publie l'accounto suivante, qui pourrait donner lieu à réflexions. Par suite de la décision de l'Assemblée nationale, qui ne permettait point les poursuites contre M. Louis Blanc, un haut fonctionnaire crut devoir donner sa démission. Le lendemain, il se rendit chez le proviseur d'un collège de Paris, et lui demanda de laisser son fils accompagner sa mère en province. Comme ce proviseur lui faisait quelques objections, il lui dit: « En réalité, je veux faire partir de Paris ma femme et mon enfant, parce qu'avant quinze jours Paris sera dévasté, pillé et livré sans défense à une insurrection formidable. Je resto à mon poste de représentant mais je ne veux pas que ma famille assiste à la ruine de la capitale. » Douze jours après, l'événement donnait raison au fonctionnaire. — En attendant que l'Assemblée ait décidé ce qu'elle fera du fameux rapport sur les affaires de juin, les jugements des commissions militaires se succèdent avec rapidité. Déjà cinq cents des insurgés, qui doivent être transportés, sont partis par le chemin de fer pour le Havre. Embarqués sur la frégate à vapeur l'Ulton, ils ont été aussitôt dirigés sur Brest. Là ils seront reçus à bord d'un vaisseau en rade pour attendre la décision du pouvoir exécutif sur la destination qui doit leur être définitivement assignée. D'autres convois sont encore partis pour Brest, Rochefort, Lorient et Cherbourg; puis d'autres seront incessamment dirigés sur Belle-Ile-en-Mer, où ils attendront aussi que le lieu de leur transportation définitive soit fixé. — On remarque parmi les insurgés, des bourgeois, des militaires, des gardes mobiles, des gardes nationaux encore revêtus de leur uniforme, des ouvriers, des vieillards et des enfants. Les uns semblent en proie à un grand accablement, après avoir franchi cette première étape du voyage qui va les éloigner pour toujours du sol natal; le vinge des autres n'exprime que la résignation ou l'indifférence. La tenue soignée de quelques uns contraste avec le débraillé, la chevelure en désordre, la barbe inculte de leurs compagnons d'exil. Dans leurs rangs figurent quelques illustrations de l'armée: Thomasin, l'organisateur du banquet à 23 cent; Gaétan, plusieurs Italiens et Polonais qui ont joué un rôle marquant dans les journées de juin.

Le 7 août a eu lieu, à l'église métropolitaine, le service solennel pour le repos de l'âme de Mgr l'archevêque de Paris. Le service a eu lieu à dix heures, et a été célébré par le vénérable archevêque cardinal d'Arns, assisté du chapitre métropolitain. Le soir, après les vêpres et l'oraison funèbre de Monseigneur, qui a été aussi un beau morceau d'éloquence de M. l'Abbé Cour, le cœur de Monseigneur, qui avait été exposé toute la journée dans l'église, a été portée à la maison des Carmes, où il a été reçu avec les témoignages de la plus profonde vénération, puis les vêpres des morts ont été chantées par le chapitre et par les jeunes prêtres de cette communauté. Il est inutile de dire l'affluence de monde qui s'est portée pour assister à cette auguste cérémonie: tout ce qui s'attache au souvenir du saint archevêque sera toujours l'objet d'un culte général. Occupés de cette renommée imprévisible, il est triste de porter ses regards sur cet famille tombée si misérablement en février, et cependant chaque jour quelque chose nous y ramène. D'un côté l'on abjure le droit de chasse dans les domaines de la liste civile, et malgré les difficultés financières et les dévastations commises dans ces forêts après février, on assure que les forêts de Saint-Germain et Marly comptent encore huit à neuf cents chevreuils. La forêt de Saint-Germain a été adjudgée en trois lots, pour le prix de 18,300 fr.; Marly et Louveciennes, contenant 1,997 hectares, ont été adjudgés pour 8,000 fr.; quatre lots du parc de Versailles ont rapporté 4,365 fr.; deux autres lots de ce parc n'ont pas trouvé d'enchérisseurs, non plus que les 600 hectares de Verrières; Meudon et Sévres ont été adjudgés pour 3,050 fr.; d'un autre côté on s'occupe de réunir les papiers trouvés au palais des Tuileries, et de les transporter aux archives nationales.

On sait que dans les vingt-quatre premières heures de l'occupation du palais, les papiers de toutes sortes jonchaient les tapis, les parquets des appartements. Une quantité fut jetée dans la cour, dans le jardin, et brûlée; d'autres furent enlevés; mais aussitôt qu'il fut possible de faire respecter l'autorité, le commandant militaire du palais M. Saint-Amand, et le délégué du ministère de l'intérieur, M. Châlons d'Argé, réunirent leurs efforts et parvinrent à préserver tout ce qui demeurait intactes de ces correspondances intimes, de ces secrets de famille que nul n'avait le droit de pénétrer, encore moins de prendre. Les salles qui les contenaient furent d'abord fermées avec soin; plus tard, quelques élèves de l'École Polytechnique et de Saint-Cyr s'offrirent obligamment pour aider à les relever, à les classer, enfin ils furent rassemblés dans tous les coffres, que l'on put se procurer, et arrachés par conséquent aux mains avides et curieuses qui tentaient de s'en emparer.

On ne peut se faire une idée de l'activité, de la vigilance qu'il a fallu déployer pour conserver intacts ces dépôts, qu'une foule de gens convoitaient et prétendaient avoir le droit d'ouvrir et de compiler dans des intentions certes bien différentes. Le ministère de l'intérieur a été prévenu de l'importance de ces dépôts, et après s'en être entendu avec le liquidateur de l'ancienne liste civile, il a décidé que tous les papiers rassemblés aux Tuileries seraient déposés aux archives nationales, avec invitation de ne lever les scellés qui les protègent que si la nécessité en était sentie plus tard.

Lundi les journaux interdits ont pu paraître et ont profité de la permission: Ils ont pensé bien faire en faisant payer leur bienvenue. Le premier numéro de la *Presse* se vendait cinq sous, le troisième ne valait plus que trois sous, maintenant il a repris son prix: et ses

(1) M. Olinda Rodrigues a publié également en 1826, dans le *Producteur*, une série d'articles sur Saint-Simon qui ont été fort utiles.

(1) Do cette fameuse phrase que je transcris textuellement, la seule que Saint-Simon ait jamais écrite sur les femmes, les saint-simoniens ont tiré le couplet-prêtre et la femme libre; on voit que c'est une traduction fort libre.